

A.S. Golf Club Grenoble Charmeil

COMPTE RENDU

VENDREDI 30 AVRIL 2021 A 18H00

GOLF DE CHARMEIL

ORGANISEE PAR	Jean-Charles GUIBERT– Président de l'Association
TYPE DE REUNION	ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

OUVERTURE

L'Assemblée Générale Ordinaire relative à l'exercice 2020, couvrant la période du 01/11/2019 au 31/10/2020, est déclarée ouverte à 18h00 par le président, Jean-Charles GUIBERT, Annabel BERGUES en assure le secrétariat.

Compte-tenu de la pandémie COVID, cette AG s'est tenue en distanciel pour les membres qui ont pu voter suivant un processus par mail après réception des documents. 70 votes ont été exprimés, votes dont les résultats sont reportés dans les sections 1 et 4, seules nécessitant un vote lors de cette AGO.

Le CA s'est alors réuni ce vendredi 30 avril 2021 pour valider les votes.

Pour rappel, conformément à nos statuts, aucun quorum n'étant requis pour une Assemblée Générale Ordinaire, elle peut donc valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du rapport moral
2. Présentation du rapport d'activité
3. Présentation du rapport financier
4. Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2020
5. Présentation du budget prévisionnel 2021

Le support de présentation des différents points à l'ordre du jour figure en annexe du présent compte-rendu.

1/ Rapport Moral

Le rapport moral présenté par Jean-Charles GUIBERT n'appelle aucune remarque de la part des membres. Il est approuvé à l'unanimité des votants.

2/ Rapport d'activité

Le rapport d'activité présente les activités réduites durant cette année 2020.

3/ Rapport Financier sur l'exercice

Marc TOURNIAIRE présente les tableaux : Recettes, Dépenses, Fonds associatifs après affectation des résultats. Les tableaux présentés et leur contenu n'appellent aucune remarque de la part des membres.

4/Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice 2020

Les comptes pour l'exercice ouvert le 01 novembre 2019 et clos le 31 octobre 2020 présentent un résultat excédentaire de 11000,96 € (onze mille et quatre-vingt-seize cents), excédent reporté sur le fond associatif qui présente un nouveau solde positif de 37643,18€ (trente sept mille six cent quarante trois euros, dix huit cents).

Les comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

5/Budget Prévisionnel 2021

Laurence Froissard présente les perspectives budgétaires 2021, dans un contexte incertain car encore lié à la pandémie. Les perspectives budgétaires 2021 présentées n'appellent aucune remarque de la part des membres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h.

Le Président, Jean-charles Guibert

La Secrétaire, Annabel Bergues



